

VI

ALSACE ET LORRAINE

MAISON CENTRALE DE ENSISHEIM. — Établissement affecté aux hommes. (Pages 290 à 311).

MAISON CENTRALE DE HAGUENAU. — Établissement affecté aux femmes et aux jeunes filles.
(Pages 312 à 315).

ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE DE HAGUENAU. — Établissement affecté aux
garçons. (Pages 316 à 324).

MAISONS D'ARRÊT ET DE CORRECTION, DE TRAVAIL ET PRISONS DE BAILLIAGE. (Pages 325 à 347).

MAISON CENTRALE

TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et de sortie des condamnés
ÉTABLISSEMENT

CATÉGORIES	POPULATION RESTANT au 31 mars 1920.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1920						TOTAL	ENTRÉS dans une autre CATÉGORIE		
		VENANT			REINTÉGRÉS				par commutation de peine.	pour subir une autre peine.	par l'expiration de la peine, par grâce ou par libération conditionnelle.
		du lieu de leur condamnation.	d'autres maisons centrales ou pénitenciers agricoles	des établissements de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane.	après extraction de l'établissement.	après évacuation.	après révocation de la libération conditionnelle.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Travaux forcés.....	26	22	»	»	»	»	»	48	»	»	»
Détention.....	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»
Réclusion.....	147	47	»	»	13	»	»	207	»	»	25
Emprisonnement.....	111	256	1	»	17	»	»	385	1	»	44
TOTAUX.....	285	325	1	»	30	»	»	641	1	»	69
TOTAUX GÉNÉRAUX..					356				1		

DE ENSISHEIM

pendant l'année 1920. (Population au 31 mars 1921.)
AFFECTÉ AUX HOMMES

CATÉGORIES	POPULATION RESTANT au 31 mars 1920.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1920						TOTAL	ENTRÉS dans une autre CATÉGORIE			SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1920				CHANGÉS de CATÉGORIE		POPULATION TOTALE au 31 mars 1921 par catégorie.	JOURNÉES de DÉTENTION	POPULATION MOYENNE	NOMBRE de DÉTENUIS que pouvait contenir l'établissement au 31 mars 1921			
		VENANT			REINTÉGRÉS				par commutation de peine.	pour subir une autre peine.	par l'expiration de la peine, par grâce ou par libération conditionnelle.	TRANSFÉRÉS			ÉVADÉS pendant l'année.	DÉCÉDÉS	TOTAL					par commutation de peine.	pour subir une autre peine.	
		du lieu de leur condamnation.	d'autres maisons centrales ou pénitenciers agricoles	des établissements de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane.	après extraction de l'établissement.	après évacuation.	après révocation de la libération conditionnelle.					en Nouvelle-Calédonie, à la Guyane ou aux dépôts d'embarquement.	dans d'autres maisons centrales ou aux pénitenciers agricoles.	dans les prisons départementales.										dans des établissements hospitaliers.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Travaux forcés.....	26	22	»	»	»	»	»	48	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	»	46	13.216	36	
Détention.....	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	365	1	
Réclusion.....	147	47	»	»	13	»	»	207	»	»	25	»	»	17	2	»	2	46	»	»	161	57.075	156	
Emprisonnement.....	111	256	1	»	17	»	»	385	1	»	44	»	2	35	5	1	2	89	»	»	297	85.881	235	
TOTAUX.....	285	325	1	»	30	»	»	641	1	»	69	»	2	52	7	1	5	136	1	»	505	156.537	427	538
TOTAUX GÉNÉRAUX..					356				1				136						1					

TABLEAU N° II. — Répartition de la population au 31 mars 1921, d'après les parts attribuées aux condamnés sur le produit de leur travail selon la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CATÉGORIES PÉNALES	CONDAMNÉS RECEVANT							TOTAL par CATÉGORIE
	1 DIXIÈME	2 DIXIÈMES	3 DIXIÈMES	4 DIXIÈMES	5 DIXIÈMES	6 DIXIÈMES	PLUS DE 6 DIXIÈMES	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Travaux forcés.....	46	»	»	»	»	»	»	46
Détention.....	»	1	»	»	»	»	»	1
Réclusion.....	161	»	»	»	»	»	»	161
Emprisonnement.....	»	297	»	»	»	»	»	297
TOTAUX.....	207	298	»	»	»	»	»	505

TABLEAU N° III. — Répartition de la population par catégorie, au 31 mars 1921, sous le rapport de l'instruction.

CATÉGORIES PÉNALES	ÉTAT AU MOMENT DE LEUR ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT DES DÉTENUIS PRÉSENTS AU 31 MARS 1921						TOTAUX
	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Ayant une instruction supérieure à l'instruction primaire.	
1	2	3	4	5	6	7	8
Travaux forcés.....	»	»	13	18	12	3	46
Détention.....	»	»	»	»	1	»	1
Réclusion.....	1	21	33	87	14	5	161
Emprisonnement.....	2	17	63	163	48	4	297
TOTAUX.....	3	38	109	268	75	12	505

TABEAU N° IV. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1920. — Bibliothèques.

MOUVEMENT DE L'ÉCOLE. —																			
PRÉSENTS A L'ÉCOLE au 31 mars 1920.				ADMIS A L'ÉCOLE pendant l'année 1920.				SORTIS DE L'ÉCOLE pendant l'année 1920.				RESTANT A L'ÉCOLE au 31 mars 1921.							
1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant au moins lire, écrire et calculer.	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	TOTAUX des colonnes 1 à 8.	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire, et écrire.	Sachant lire écrire et calculer.	Possédant une instruction primaire.	TOTAUX des colonnes 10 à 14.	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant au moins lire, écrire et calculer.	TOTAUX des colonnes 16 à 19.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»				»				»				»							

NOTA. — Il n'a pas été fait de cours aux détenus en 1920.

TABEAU N° V. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations de l'interdiction de séjour et réductions de peines, libérations conditionnelles, remise de peines, pendant l'année 1920.

RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT																					
RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE 1920																		NOMBRE d'INDIVIDUS ayant suivi des cours spéciaux.		BIBLIOTHÈQUE	
ILLETTRÉS ayant appris				SACHANT LIRE ayant appris				SACHANT LIRE ET ÉCRIRE ayant fait des progrès.				SACHANT LIRE, ÉCRIRE ET CALCULER ayant fait des progrès.				TOTAUX		de dessin.		de musique.	
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	de volumes existant dans la Bibliothèque		des mises en lecture.	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2.500	26.000	»	»
»				»				»				»				»		»		»	

TABEAU N° V. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations de l'interdiction de séjour et réductions de peines, libérations conditionnelles, remise de peines, pendant l'année 1920.

CATÉGORIES PÉNALES	REMISE ENTÈRE du restant de la peine.	COMMUTATIONS					RÉDUCTIONS SUR LA PEINE						
		de la déportation en détention ou en emprisonnement.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en emprisonnement.	de la réclusion en emprisonnement.	TOTAUX	de moins de un an.	de un an à 3 ans.	de plus de 3 ans et moins de 5 ans.	de 5 ans et plus.	TOTAUX		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Travaux forcés	»	»	»	1	»	1	»	1	»	1	2		
Détention	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Réclusion	2	»	»	»	»	»	»	1	»	2	8		
Emprisonnement	1	»	»	»	»	»	»	3	»	»	3		
TOTAUX		»	»	1	»	»	»	5	»	3			
TOTAUX GÉNÉRAUX.	3	1					1	8					8

TABEAU N° V. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations de l'interdiction de séjour et réductions de peines, libérations conditionnelles, remise de peines, pendant l'année 1920.

LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES	REMISE DE LA RELÉGATION		REMISE DE L'INTERDICTION de séjour.		TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINES et des libérations conditionnelles, des remises de la relégation, de l'interdiction de séjour à titre spécial			RÉCOMPENSES		
	accessoirement à une autre grâce.	comme mesure spéciale.	accessoirement à une autre grâce.	comme mesure spéciale.	sur la proposition de l'Administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAUX	DIXIÈMES supplémentaires.	VIREMENTS permanents.	TOTAUX
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
»	1	»	»	»	1	3	4	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	3	2	5	»	»	»
2	»	»	»	»	3	3	6	»	»	»
	1	»	»	»	7	8		»	»	
2	1		»		15		15	»		»

TABLEAU N° VI. — Renseignements

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES POUR CRIMES OU DÉLITS COMMIS pendant la captivité.					NATURE DES INFRACTIONS DÉFÉRÉES A LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL	VOIES DE FAITS												
						Vois.	Contre le personnel supérieur.	Contre les agents de surveillance ou les contremaitres libres.	Contre d'autres détenus.	Rébellion, mutinerie.	Actes d'immoralité.	Infractions au silence.	Refus de travail.	Paresse, négligence dans le travail.	Usage du tabac.	Jeux, trafic, possession d'objets prohibés.	Infractions diverses.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Travaux forcés.	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	1	104	22	40	28	52	43	335
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	1	9	»	3	198	15	81	62	45	98	512
Emprisonnement.	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	6	338	41	135	114	78	40	802
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	»	»	1	64	»	10	680	78	256	204	175	181	1.649
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.649	»	»	»	»	»	»

sur l'état disciplinaire.

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT													NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS ou réprimandés.					JOURNÉES DE CELLULE			JOURNÉES de privations alimentaires.		ÉVASIONS PENDANT L'ANNÉE	
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réductions de dixième.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimandes.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	PAR MESURE disciplinaire.			Journées de salles de discipline.	CONSOMMÉS						
														Prévention, punition ou consignation	Par application de la loi du 25 déc. 1890.	Observation et isolement.		A titre de punition disciplinaire.	A titre accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 mars 1921.		
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42		
75	»	73	»	»	12	»	175	335	»	»	»	»	»	1.278	»	»	»	249	»	»	»	»		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
79	»	202	»	»	17	»	214	512	»	»	»	»	»	966	»	»	»	652	»	»	»	»		
123	»	483	»	»	50	»	166	802	»	»	»	»	»	2.887	»	»	»	2.295	»	»	»	1		
277	»	758	»	»	79	»	535	1.649	»	»	»	»	»	5.131	»	»	»	3.196	»	»	»	1		
1.649													»					5.131			3.196			

TABLEAU N° VII. — Mouvement de l'infirmerie.

CATEGORIES	PÉNALES	EFFECTIF DE L'INFIRMERIE AU 31 MARS 1920	ENTRÉES EN 1920	TOTAL DES COLONNES 2 ET 3.	SORTIS EN 1920				EFFECTIF DE L'INFIRMERIE AU 31 MARS 1921	JOURNÉES D'INFIRMERIE	PROPORTION 0/0				
					GUÉRIS	TRANSFÉRÉS dans des établissements hospitaliers.	LIBÉRÉS	DÉCÉDÉS			TOTAL	des entrées à l'infirmerie, par jour, à la population moyenne de l'établissement.	des journées d'infirmerie aux journées de détention.	des décès au total de l'effectif de l'infirmerie au 31 mars 1920 et des entrées de l'année.	des décès à la population moyenne de l'établissement.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Travaux forcés.	»	13	13	12	»	»	1	13	»	178					
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
Réclusion.....	12	71	83	74	1	»	2	77	6	2.109	0,15	4,68	2,00	1,20	24,74
Emprisonnement.	1	161	162	142	4	»	2	148	14	4.095					
TOTAUX...	13	245	258	228	5	»	5	238	20	6.382	»	»	»	»	»

TABLEAU N° VIII. — Malades admis à l'infirmerie, classés d'après la nature de la maladie, et malades décédés.

NATURE DES MALADIES	NOMBRE DES MALADES TRAITÉS			NOMBRE DES MALADIES suivant la forme.		DÉCÉDÉS
	Restant au 31 mars 1920.	Admis pendant l'année 1920.	Total.	Aiguë.	Chronique.	
1	2	3	4	5	6	7
Appareil circulatoire. { Maladies du cœur et du péricarde.....	»	1	1	1	»	»
{ Maladies des artères et des veines.....	»	2	2	2	»	»
{ Lymphangite.....	»	»	»	»	»	»
Appareil respiratoire. { Pneumonies, pleurésies, etc.....	1	4	5	3	1	»
{ Maladies des bronches et du larynx.....	»	11	11	5	6	»
{ Phtisie pulmonaire.....	2	8	10	1	7	2
{ Tuberculoses locales.....	»	»	»	»	»	»
{ Tuberculose généralisée.....	»	»	»	»	»	»
{ Angines.....	1	5	6	5	»	»
Appareil digestif et annexes. { Indigestions et embarras gastriques.....	»	»	»	»	»	»
{ Gastrites, entérites, diarrhée, etc.....	»	30	30	28	2	1
{ Péritonites.....	»	»	»	»	»	»
{ Maladies du foie, des voies biliaires et de la rate.	»	2	2	2	»	»
Appareil génito-urinaire. { Maladies des voies urinaires.....	1	5	6	5	»	»
{ Maladies des organes génitaux.....	»	4	4	4	»	»
Appareil cérébro-spinal et nerveux. { Maladies du cerveau, de la moelle, des méninges.	»	3	3	3	»	»
{ Paralysies partielles.....	»	»	»	»	»	»
{ Paralyse générale.....	»	»	»	»	»	»
{ Névralgies.....	»	»	»	»	»	»
{ Névroses.....	»	»	»	»	»	»
{ Épilepsie.....	1	3	4	»	3	»
{ Folie.....	3	11	14	5	6	»
{ Idiotie.....	»	»	»	»	»	»
{ Accès délirant.....	»	»	»	»	»	»
Appareil des sens, de la peau et du tissu cellulaire. { Maladies des yeux.....	»	8	8	8	»	»
{ Maladies du nez, des oreilles et de la bouche..	2	4	6	4	»	»
{ Abscès, furoncles, ulcères.....	»	71	71	70	1	»
{ Érysipèles.....	»	1	1	1	»	»
{ Maladies diverses de la peau.....	»	5	5	4	1	»
Appareil locomoteur. { Rhumatismes.....	»	11	11	8	3	»
{ Rhumatismes articulaires.....	»	5	5	5	»	»
{ Arthrites, caries, nécroses, etc.....	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° VIII. — Malades admis à l'infirmerie, classés d'après la nature de la maladie, et malades décédés (suite).

NATURE DES MALADIES	NOMBRE DES MALADES TRAITÉS			NOMBRE DES MALADIES suivant la forme.		DÉCÉDÉS					
	Restant au 31 mars 1920.	Admis pendant l'année 1920.	Total.	Aiguë.	Chronique.						
1	2	3	4	5	6	7					
Appareil sécrétoire... Hydropisies diverses.....	»	»	»	»	»	»					
Pyrexies.....	»	»	»	»	»	»					
							Fièvre intermittente.....	»	»	»	»
							Fièvre typhoïde.....	»	»	»	»
							Fièvres diverses.....	»	»	»	»
Fièvres éruptives.....	»	»	»	»	»						
Cachexies.....	»	»	»	»	»	»					
							Anémie, débilité, gangrène.....	1	1	»	1
							Scorbut.....	1	1	»	»
							Scrofules.....	1	1	1	»
Cancers.....	»	1	1	»	»						
Maladies conta- gieuses.....	»	»	»	»	»	»					
							Syphilis.....	1	1	»	1
							Teigne.....	»	»	»	»
Gale.....	»	»	»	»	»						
Maladies de cause toxiques.....	»	»	»	»	»	»					
							Empoisonnement.....	»	»	»	»
Maladies de cause mécanique.....	1	37	38	37	»	1					
							Contusions, plaies, luxations.....	»	»	»	»
							Hernies.....	»	»	»	»
Fatigues.....	»	»	»	»	»						
Accouchements, grossesses, lactation.....	»	»	»	»	»	»					
Maladies indéterminées.....	»	»	»	»	»	»					
Maladies simulées.....	»	»	»	»	»	»					
Suicides.....	»	»	»	»	»	»					
Épidémies.....	»	»	»	»	»	»					
							Variole.....	»	»	»	»
							Vortoloïde.....	»	»	»	»
							Choléra.....	»	»	»	»
							Cholérine.....	»	»	»	»
Dyssentérie.....	»	11	11	11	»	1					
Influenza, gripes.....	»	»	»	»	»	»					
Maladies parasitaires, tenia.....	»	»	»	»	»	»					
Hémorroïdes.....	»	»	»	»	»	»					
Maladies diverses.....	»	»	»	»	»	»					
Opérations chirurgicales diverses.....	»	»	»	»	»	»					
TOTAL des admissions.....	13	245	258	213	32	5					

TABLEAU N° IX. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE AU 31 MARS 1920.		CAS CONSTATÉS PENDANT L'ANNÉE		TOTAL		SORTIES		RESTE AU 31 MARS 1921.		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des indivi- dus ayant tenté ou accompli des suicides qui avaient donné antérieurement des signes d'aliéna- tion mentale.					
	Aliénés épilep- tiques ou non.	Épilep- tiques non aliénés.	Aliénés épilep- tiques ou non.	Épilep- tiques non aliénés.	Aliénés épilep- tiques ou non.	Épilep- tiques non aliénés.	Aliénés épilep- tiques ou non.	Épilep- tiques non aliénés.	Aliénés épilep- tiques ou non.	Épilep- tiques non aliénés.	TENTÉS	ACCOMPLIS	par suspen- sion ou strangulation. chants.	par suspen- sion ou strangulation. chants.	par d'autres moyens.	par d'autres moyens.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
PÉNALES	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Travaux forcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Réclusion.....	3	1	2	1	»	6	1	4	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Imprisonnement.....	»	»	3	»	1	3	1	1	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»
TOTAUX.....	3	1	5	1	1	9	2	5	1	2	6	3	3	»	»	»	»	»	1	1	»	»
TOTAUX généraux	4	7	11	8	6	11	8	6	3	3	2	3	3	»	»	»	»	»	1	1	»	1

TABLEAU N° XII. — Accidents du travail pendant l'année 1920.

1	ACCIDENTS AYANT OCCASIONNE									NATIONALITÉS							OBSERVATIONS 20		
	UNE INCAPACITÉ absolue et permanente.		UNE INCAPACITÉ partielle et permanente.		UNE INCAPACITÉ temporaire.		LA MORT			avec ENFANTS de moins de 16 ans. 11	CÉLIBATAIRES avec ascendants ou descendants 12	FRANÇAIS 13	ALLEMANDS 14	ANGLAIS 15	BELGES 16	ESPAGNOLS 17		ITALIENS 18	SUISSES 19
	TRAVAIL en régie. 2	TRAVAIL à l'entreprise 3	TRAVAIL en régie. 4	TRAVAIL à l'entreprise 5	TRAVAIL en régie. 6	TRAVAIL à l'entreprise 7	NOMBRE		MARIÉS, veufs ou divorcés. 10										
	TRAVAIL en régie. 8	TRAVAIL à l'entreprise 9																	
Accidents	»	»	1	1	2	2	»	»		»	»	5	»	»	»	»	1	»	

TABLEAU N° XIII. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1920.

SITUATION DU PÉCULE AU 31 MARS 1920			RECETTES DU PÉCULE DISPONIBLE								DÉPENSES DU PÉCULE DISPONIBLE											
AVOIR AU PÉCULE		DÉBIT au pécule. disponible.	PRODUIT du travail.	SERVICE en qualité de prévôts, moniteurs, etc.	RECETTES étrangères au travail.	AVOIR des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégré après extraction.	VIREMENTS du pécule réserve.	TOTAL	A déduire: DÉBIT de détenus venant d'autres maisons ou réintégré après extraction ou évasion.	TOTAL NET des recettes.	DÉPENSES faites volontairement par les condamnés pendant leur détention.	RETENUES pour bris, dégradations fournitures.	PRÉLÈVEMENTS pour amendes et frais de justice.	PAYEMENTS aux libérés ou pour leur compte au moment de la sortie.	SOLDE de compte des détenus transférés ou extraits pour d'autres établissements.	SOLDE de compte des détenus décédés.	SOLDE de compte des détenus évadés.	TOTAL	A déduire: DÉBIT des libérés transférés, extraits, évadés.	TOTAL NET des dépenses.		
Disponible.	Réserve.																				1	2
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
11.195 17	15.066 67	98 23	22.065 80	278 70	»	12.485 55	108 96	34.939 01	»	34.939 01	24.076 52	669 90	»	5.680 20	»	215 87	»	30.642 49	»	30.642 49		

RECETTES DU PÉCULE RÉSERVE				DÉPENSES DU PÉCULE RÉSERVE			SITUATION DU PÉCULE AU 31 MARS 1921					
PRODUIT du travail.	AVOIR des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégré après extraction.	AVOIR des détenus réintégré après évasion.	TOTAL	PAYEMENTS aux libérés ou pour leur compte au moment de la sortie.	SOLDE de compte des détenus décédés.	SOLDE de compte des détenus transférés ou extraits.	SOLDE de compte des détenus évadés.	VIREMENTS au profit du pécule disponible.	TOTAL	AVOIR AU PÉCULE		DÉBIT au pécule disponible.
										Disponible.	Réserve.	
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
18.286 08	1.651 64	»	19.937 92	8.602 00	84 04	»	»	108 96	8.795 02	15.393 46	26.209 37	»

TABEAU N° XVI. — Etat de l'instruction des libérés.

		TOTAL			
ILLETTRÉS A LEUR ENTRÉE	AYANT APPRIS	à lire.	1	»	1
		à lire et à écrire.	2	1	3
		à lire, à écrire et à calculer.	3	»	3
		ayant acquis l'instruction primaire complète.	4	»	4
		demeurés illettrés.	5	»	5
SACHANT LIRE A LEUR ENTRÉE	AYANT APPRIS	à écrire.	6	»	6
		à écrire et à calculer.	7	»	7
		ayant acquis l'instruction primaire complète.	8	»	8
		n'ayant pas fait de progrès.	9	»	9
SACHANT LIRE ET ECRIRE à leur entrée.		ayant appris à calculer.	10	»	10
		ayant acquis l'instruction primaire complète.	11	»	11
		n'ayant pas fait de progrès.	12	13	25
SACHANT LIRE à leur entrée.		ayant acquis l'instruction primaire complète.	13	»	13
		n'ayant pas fait de progrès.	14	54	68
POSSÉDANT à leur entrée l'instruction primaire ou une instruction supérieure.		Ayant fait des progrès.	15	»	15
		N'ayant pas fait de progrès.	16	1	16
			17		69

TABEAU N° XVII. — Répartition des journées de détention, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition, pendant l'année 1920.

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES de chômage de faute de travail.	JOURNÉES de condamnés à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS			JOURNÉES DE MALADIE	JOURNÉES DE CELLULE		JOURNÉES de salle de discipline.	TOTAL	
En commun.	A l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Jours fériés.	Par prescription médicale.		Par suite de mauvais temps, de réparation à l'outillage, etc..	Observation, à l'isolement, sans travail.			Par punition disciplinaire sans travail.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
121.951	26	8	102	425	22.530	8	»	6.382	106	4.999	»	156.537
121.977		8	102		22.963			6.382	5.105		»	156.537

TABEAU N° XVIII. — Répartition de la population au 31 mars 1921, suivant l'état d'occupation ou de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLANT		Au chômage faute de travail.	CONDANNÉS à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A l'infirmerie.	EN CELLULE SANS TRAVAIL		A la salle de discipline.	TOTAL
En commun.	A l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps, de réparation à l'outillage, etc..		Observation, à l'isolement.	Par punition ou mesure disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
466	1	»	»	»	»	»	20	5	13	»	505
467		»	»				20	18		»	505

TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et
ÉTABLISSEMENT AFFECTÉ AUX

de sortie. — Effectif au 31 mars 1921.
FEMMES ET AUX JEUNES FILLES

POPULATION au 31 mars 1920.	ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1920											SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1920											POPULATION au 31 mars 1921.	JOURNÉES de DÉTENTION		
	VENANT			en exécution de la loi du 28 juin 1894 (Pupilles de l'Assis- tance publique).	RÉINTÉGRÉES			TOTAL des ENTRÉES	par expira- tion de la peine.	par grâce.	par libéra- tion condi- tionnel	par acquitte- ment ou ordon- nance de non lieu.	par sursis (loi du 26 mars 1891).	par ordre adminis- tratif.	TRANSFÉRÉS				ÉVADÉS	DÉCÉ- DÉES dans les prisons.	CONDANNÉS à mort.				TOTAL des SORTIES	
	de l'état de liberté.	d'autres prisons et autres lieux de détention.	par voie de correction paternelle.		après évasion.	après transférent dans un hôpital.	après transférent dans un asile d'aliénés.								après révoca- tion de la libéra- tion condi- tionnelle	dans les maisons centrales ou dans les établisse- ments d'éduca- tion correc- tionnelle.	dans d'autres prisons départe- mentales	dans les hôpitaux			dans les asiles d'aliénés	commués et transférés à leur destination pénale.				exécutées
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
71	»	155	»	8	»	1	1	»	165	86	2	2	»	»	»	1	12	1	1	»	1	»	»	106	130	37.795

TABLEAU N° II. — Répartition de la population incarcérée pendant l'année, d'après la situation légale. — Population moyenne.

CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT		CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT				CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT				CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT				CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT		CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT	
A LA RÉCLUSION OU A L'EMPRISONNEMENT		pour plus de deux mois jusqu'à trois.		pour plus de trois mois jusqu'à un an.		pour plus de un an et un jour.		pour plus de six mois et au-dessous.		Pupilles condamnées à un emprisonnement de six mois et au-dessous.		Pupilles jugées attendant leur transfertement.		TOTAL DES CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT.		TOTAL	
pour un mois et au-dessous		pour plus de deux mois jusqu'à trois.		pour plus de trois mois jusqu'à un an.		pour plus de un an et un jour.		pour plus de six mois et au-dessous.		Pupilles condamnées à un emprisonnement de six mois et au-dessous.		Pupilles jugées attendant leur transfertement.		TOTAL DES CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT.		TOTAL	
pour un mois et au-dessous		pour plus de deux mois jusqu'à trois.		pour plus de trois mois jusqu'à un an.		pour plus de un an et un jour.		pour plus de six mois et au-dessous.		Pupilles condamnées à un emprisonnement de six mois et au-dessous.		Pupilles jugées attendant leur transfertement.		TOTAL DES CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT.		TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
		13	120	78				212	2				8	236	104	500	

TABLEAU N° III. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleuses pendant l'année. — Nombre des travailleuses au 31 mars 1921. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE MOYEN des TRAVAILLEUSES pendant l'année.			NOMBRE des TRAVAILLEUSES au 31 mars 1921.			PRODUIT NET	GRATIFICATIONS	TOTAL des COLONNES 9 et 10.	MOYENNE par JOURNÉE DE TRAVAIL						
		Ouvrières.	Apprenties.	TOTAL	Ouvrières.	Apprenties.	TOTAL				fr. c.	fr. c.	fr. c.				
														du produit net.	des gratifications	TOTAL	
SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT																	
Service général et travaux d'entretien.....	9.184	30	»	30	30	»	30	14.426 51	»	14.426 51	1 57	»	1 57				
AUTRES TRAVAUX																	
Bonneterie, tricotage.....	1.382	4	»	4	6	»	6	1.815 75	»	1.815 75	1 24	»	1 24				
Lingerie, couture.....	4.584	15	»	15	18	»	18	7.252 07	»	7.252 07	1 58	»	1 58				
Paillassons, tresses, etc.....	1.626	5	»	5	5	»	5	1.330 81	»	1.330 81	0 82	»	0 82				
Vannerie.....	127	»	»	»	1	»	1	242 »	»	242 »	1 90	»	1 90				
Travaux divers.....	7.435	25	»	25	30	»	30	11.955 93	»	11.955 93	1 61	»	1 61				
TOTAUX.....	24.338	79	»	79	90	»	90	37.023 07	»	37.023 07	1 52	»	1 52				
		79			90			37.023 07			1 52						

ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE DE HAGUENAU
TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1920. — Effectif au 31 mars 1921.
ÉTABLISSEMENT AFFECTÉ AUX GARÇONS

CATÉGORIES	POPULATION au 31 mars 1920.	ENTRÉES									SORTIES										TOTAL de la population par catégorie au 31 mars 1921.	TOTAL de la population de l'établissement au 31 mars 1921.	JOURNÉES de PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE de pupilles que peut contenir la colonie.			
		venant de l'A. P.	VENANT des prisons du département où ils ont été jugés.		par TRANSFÈREMENT d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		REINTÉGRÉS			TOTAL des colonnes 2 à 8.	LIBÉRÉS			par décès, accidents, suicide.	TRANSFÉRÉS													
			Mineurs de moins de 16 ans.	Mineurs de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou extraction.		par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.	par grâce, incorporation d'office ou engagement militaire avant l'expiration de la peine.		par évasion.	dans une maison centrale.	dans une prison départementale.	dans un autre établissement d'éducation correctionnelle.		dans un établissement hospitalier.						TOTAL des colonnes 10 à 19.		
																		public.	privé.								public.	privé.
1	2	3	3 bis	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25			
Placés sous la tutelle de l'Administration en vertu du C. P. allemand et de la loi d'Alsace-Lorraine...	173	»	64	30	»	14	40 ⁽¹⁾	2	20	170	10	94 ⁽²⁾	3	14	»	»	6	1	»	3	131	212	73.011	200	300			
Indisciplinés de l'Assistance publique.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1				213		
Correction paternelle.....	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»						
TOTAUX.....	173	1	64	31	»	14	40	2	20	172	11	94	3	14	»	»	6	1	»	3	132	213	213	73.011	200	300		

(1) Dont 27 de placement.
 (2) Dont 68 placés.

TABLEAU N° II. — Répartition de la population au 31 mars 1921, d'après la durée de la peine ou de la correction.

PLACÉS SOUS LA TUTELLE DE L'ADMINISTRATION (CODE PÉNAL ALLEMAND ET LOI D'ALSACE LORRAINE)								CONFINÉS à l'Administration par l'assistance publique.	CONDAMNÉS			A L'EMPRISONNEMENT						TOTAL, PAR CATÉGORIE			OBSERVATIONS
Pour moins de 1 an.	Pour 1 à 2 ans.	Pour 2 à 4 ans.	Pour 4 à 6 ans.	Pour 6 à 8 ans.	Pour 8 à 10 ans.	Pour 10 à 12 ans.	Pour 12 à 14 ans.		Pour moins de 1 an.	Pour 1 an.	Pour 1 à 2 ans.	Pour 2 à 4 ans.	Pour 4 à 6 ans.	Pour 6 à 8 ans.	Pour 8 à 10 ans.	Pour 10 à 12 ans.	Pour plus de 12 ans.	ACQUITTÉS (Code pénal).	DE l'Assistance publique.	CONDAMNÉS (Art. 67 et 69 du Code pénal.)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
		27	60	47	49	19	9	1	»	»	»	»	»	»	»	»	212	1	»		
212								1	»			»						213			

TABLEAU N° III. — Mouvement de l'école et résultat de l'enseignement pendant l'année 1920. — Cours spéciaux. — Bibliothèque.

MOUVEMENT DE L'ÉCOLE. —																			
PRÉSENTS A L'ÉCOLE au 31 mars 1920.				ADMIS A L'ÉCOLE pendant l'année 1920.				TOTAL des colonnes 1 à 8.	SORTIS DE L'ÉCOLE pendant l'année 1920.					RESTANT A L'ÉCOLE au 31 mars 1921.					
1	2	3	4	5	6	7	8		10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.		Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant une instruction primaire complète.	TOTAL des colonnes 10 à 14.	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	TOTAL des colonnes 16 à 19.
5	6	35	127	8	41	25	128	345	»	4	5	123	»	132	4	3	8	108	213
173				172					132					213					

TABLEAU N° III. — Mouvement de l'école et résultat de l'enseignement pendant l'année 1920. — Cours spéciaux. — Bibliothèque.

RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT																				
RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE 1920																				
ILLETTRÉS				SACHANT LIRE				SACHANT LIRE ET ÉCRIRE				SACHANT LIRE, ÉCRIRE ET CALCULER				TOTAL des colonnes 21 à 35.	NOMBRE D'ENFANTS ayant suivis des cours spéciaux.		NOMBRE de volumes existant dans la bibliothèque.	BIBLIOTHÈQUE
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36		37	38		
Demeurés illettrés.	à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	à écrire.	à écrire et à calculer.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	ayant appris à calculer.	ayant reçu le complément de l'instruction primaire.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	ayant reçu le complément de l'instruction primaire.		de dessin.	de musique.			
4	2	5	2	3	2	3	9	»	5	55	»	2	235	18	345	»	42			
13				17				60				255					42		1.450	2.500

TABLEAU N° IV. — État moral et disciplinaire pendant l'année 1920.

TABLEAU N° IV. — État moral et disciplinaire pendant l'année 1920.

RÉCOMPENSES								NATURE DE				INFRACTIONS			ÉVASIONS			PUNITIONS DISCIPLINAIRES				TRANSFÉRÉS DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS pour causes disciplinaires.	CONDAMNÉS PAR LES TRIBUNAUX pendant	
GRACES et engagements militaires avant l'expiration de la peine.	MISES en liberté provisoire.	LIVRETS de caisse d'épargne.	Instruments et livres d'honneur.	RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES	AUTRES RÉCOMPENSES	TOTAL	VOLS	IMMORALITÉ	VOIES de fait.	PARESSE	INSUBORDINATION	AUTRES infractions.	TOTAL	TENTÉS	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 mars 1921.	CACHOT ou cellule.	AUTRES punitions disciplinaires.	RÉPRIMANDES	TOTAL		la détention.	l'évasion de l'établissement.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
3	94	37	»	1.920	»	»	»	9	4	1	21	46	66	147	19	18	5	52	67	28	147	1	»	»

TABLEAU N° V. — Etat sanitaire pendant l'année.

		19	20	21	22	23	24
CAS d'épilepsie constatés pendant l'année.		2	558	"	"	"	"
NOMBRE des journées d'infirmerie.		19	20	21	22	23	24
PROPORTION p. 100 des décès.		"	"	"	"	"	"
NOMBRE de jeunes pupilles transférés à l'hôpital.		2	"	"	"	"	"
JOURNÉES de traitement à l'hôpital.		82	"	"	"	"	"
NOMBRE de décès à l'hôpital.		"	"	"	"	"	"
GAS D'ALIMENTATION							
ayant donné antérieurement des signes d'aliénation.		17	"	"	"	"	"
n'ayant pas donné antérieurement des signes d'aliénation.		18	"	"	"	"	"
MORTS ACCIDENTELLES		16	"	"	"	"	"
SUICIDES		15	"	"	"	"	"
TOTAUX		14	13	14	14	14	14
Mortés.		"	"	"	"	"	"
Malades.		23	"	"	"	"	"
AUTRES MALADIES		12	11	10	10	10	10
Mortés.		"	"	"	"	"	"
Malades.		10	10	10	10	10	10
MALADIES DES VOIES DIGESTIVES		9	9	9	9	9	9
Mortés.		"	"	"	"	"	"
Malades.		4	4	4	4	4	4
MÉNINGITE		8	7	7	7	7	7
Mortés.		"	"	"	"	"	"
Malades.		2	2	2	2	2	2
FIÈVRE TYPHOÏDE		6	5	5	5	5	5
Mortés.		"	"	"	"	"	"
Malades.		3	3	3	3	3	3
SCROFULLES		4	3	3	3	3	3
Mortés.		"	"	"	"	"	"
Malades.		3	3	3	3	3	3
PHTISIE PULMONAIRE		2	1	1	1	1	1
Mortés.		"	"	"	"	"	"
Malades.		1	1	1	1	1	1

TABLEAU N° VI. — Renseignements sur le travail pendant l'année.

NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 mars 1921.			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1920.			OBSERVATIONS
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8
ÉTABLISSEMENT PUBLIC							
<i>Services économiques.</i>							
Boulangers.....	3	"	3	309	"	309	
Cuisiniers.....	2	"	2	606	"	606	
Travaux divers.....	4	"	4	1.212	"	1.212	
<i>Services agricoles</i>							
Charretiers (conduite de voitures et instruments aratoires).....	8	"	8	2.424	"	2.424	
Jardiniers.....	14	"	14	6.282	"	6.282	
Porcherie.....	5	"	5	1.515	"	1.515	
Travaux agricoles.....	50	"	50	26.932	"	26.932	
Vacherie.....	8	"	8	2.424	"	2.424	
<i>Travaux industriels.</i>							
Ajusteurs, mécaniciens, serruriers....	5	"	5	1.522	"	1.522	
Confection et réparation de linge et vêtements.....	12	"	12	3.652	"	3.652	
Cordonniers.....	13	"	13	4.961	"	4.961	
Maçons.....	2	"	2	520	"	520	
Menuisiers.....	9	"	9	2.555	"	2.555	
Relieurs.....	3	"	3	1.420	"	1.420	
Sabotiers.....	3	"	3	964	"	964	
Travaux divers.....	5	"	5	1.800	"	1.800	
TOTAUX.....	146	"	146	59.098	"	59.098	
Malades.....			4				
A l'école.....			56				
En punition.....			7				
TOTAL GÉNÉRAL.....			213				

TABEAU N° IX. — État de l'instruction des libérés.

CATEGORIES	ILLETTRÉS A LEUR ENTRÉE				SACHANT LIRE A LEUR ENTRÉE			SACHANT LIRE et écrite à leur entrée.			SACHANT LIRE, écrire et calculer à leur entrée.		POSSÉDANT à leur entrée l'instruction primaire ou une instruction plus élevée.		TOTAL		
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15		16	17
1	à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.	Ayant acquis l'instruction primaire complète.	Demeurés illettrés.	à écrire.	à écrire et à calculer.	Ayant acquis l'instruction primaire complète.	N'ayant pas fait de progrès.	Ayant appris à calculer.	Ayant acquis l'instruction primaire complète.	N'ayant pas fait de progrès.	Ayant acquis l'instruction primaire complète.	N'ayant pas fait de progrès.	Ayant fait des progrès.	N'ayant pas fait de progrès.	18
Libérés par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	»	1	»	»	»	»	6	»	»	»	3	»	»	»	»	»	40
Libérés par anticipation.....	2	»	7	»	»	»	13	»	»	42	8	»	25	»	»	»	97
TOTAUX.....	2	1	7	»	»	»	19	»	»	42	8	»	28	»	»	0	107

MAISONS D'ARRÊT ET DE CORRECTION, DE TRAVAIL
ET PRISONS DE BAILLIAGE

MAISONS D'ARRÊT ET DE CORRECTION DE TRAVAIL ET PRISONS DE BAILLIAGE

TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Hommes et jeunes garçons. — Effectif au 31 mars 1921.

DÉPARTEMENTS	VILLES où sont situées les prisons.	POPULATION au 31 mars 1920.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1920										SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1920										POPULATION au 31 mars 1921.	JOURNÉES de détention par prison.	TOTAL des journées de détention des prisons du département.						
			VENANT		Par voie de correction paternelle.	En exécution de la loi du 28 juin 1894. (Pupilles de l'Assistance publique)	RÉINTÉGRÉS			TOTAL DES ENTRÉES	Par expiration de la peine.	Par grâce.	Par libération conditionnelle.	Par acquittement ou ordonnance de non-lieu.	Par sursis (Loi du 26 mars 1894).	Par ordre administratif.	TRANSFÉRÉS					ÉVADÉS				DÉCÉDÉS DANS LES PRISONS	CONDAMNÉS A MORT		TOTAL DES SORTIES		
			de l'état de liberté.	d'autres prisons et autres lieux de détention.			après évasion.	après transfèrement dans un hôpital.	dans un asile d'aliénés.								après révocation de la libération conditionnelle.	dans les maisons centrales ou dans les établissements d'éducation correctionnelle.	dans d'autres prisons départementales.	dans les dépôts de forçats.	dans les dépôts d'embarquement pour les lieux de rélegation.						dans les hôpitaux.	dans les asiles d'aliénés.		COMMUNÉS ET TRANSFÉRÉS à leur destination pénale.	exécutés.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
MOSELLE	Phalsbourg (travail)...	101	8	304	»	»	»	»	»	»	312	185	1	3	»	»	»	1	19	»	»	»	»	6	»	»	»	215	198	58.275	
	Metz.....	246	595	1.159	»	»	1	»	6	»	1.761	967	7	4	305	27	»	43	396	»	»	2	8	1	1	»	»	1.761	246	99.509	
	Sarreguemines.....	64	356	200	»	»	»	1	»	»	557	280	3	»	90	32	7	13	116	»	»	2	3	2	»	»	»	548	73	25.629	
	Prisons de bailliage..	40	1.515	»	»	»	»	»	»	»	1.515	1.554	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.554	1	2.346	
BAS-RHIN	Strasbourg { correct..	249	358	460	»	»	»	3	»	»	821	695	»	8	»	»	»	53	105	»	»	3	»	»	3	»	»	867	203	92.275	
		arrêt....	149	811	481	»	»	»	»	»	»	1.292	354	»	»	123	176	2	35	638	»	»	»	»	»	1	1	»	1.330	111	45.522
	Saverne.....	48	298	18	»	»	1	»	»	»	317	214	2	1	18	20	1	16	25	»	»	2	3	1	»	»	»	303	62	18.794	
	Prisons de bailliage..	3	213	»	»	»	»	»	»	»	213	13	»	»	»	»	»	»	200	»	»	»	»	»	1	»	»	214	2	2.981	
HAUT-RHIN	Colmar.....	158	504	362	»	»	1	1	3	»	871	571	8	2	42	37	»	115	132	»	»	1	3	»	2	»	»	913	116	51.294	
	Mulhouse.....	251	988	286	»	»	1	1	6	»	1.282	651	»	2	230	122	»	58	207	»	»	1	11	»	2	»	»	1.284	249	98.594	
	Prisons de bailliage..	6	534	»	»	»	»	»	»	»	534	530	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	530	10	2.373	
	TOTAUX.....	1.315	6.180	3.270	»	»	4	6	15	»	9.475	6.014	51	20	808	414	10	334	1.838	»	»	11	28	10	10	1	»	9.519	1.271	497.592	

TABLEAU N° 1 bis. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Femmes et jeunes filles. — Effectif au 31 mars 1921.

DÉPARTEMENTS	VILLES où sont situées les prisons.	POPULA- TION au 31 mars 1920.	ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1920									SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1920											POPULA- TION au 31 mars 1921.	JOURNÉES de déten- tion. par prison.	TOTAL des journées de déten- tion des pri- sons du département.									
			VENANT		Par voie de correction paternelle.	En exécution de la loi du 28 juin 1894. (Pupilles de l'Assistance publique)	RÉINTÉGRÉES				TOTAL DES ENTRÉES	Par expira- tion de la peine.	Par grâce.	Par libération conditionnelle.	Par acquittement ou ordonnance de non-lieu.	Par sursis (Loi du 26 mars 1891).	Par ordre administratif.	TRANSFÉRÉES				ÉVADÉES				DÉCÉDÉS DANS LES PRISONS	CONDAMNÉES À MORT		TOTAL DES SORTIES					
			de l'état de liberté.	d'autres prisons et autres lieux de déten- tion			après évasion.	après transfertement dans un hôpital.	dans un asile d'aliénés.	après révo- cation de la libération conditionnelle.								dans les maisons centrales ou dans les établissements d'éducation correctionnelle.	dans d'autres prisons départementales.	dans les hôpitaux.	dans les asiles d'aliénés.						commués et transférés à leur destination pénale.	exécutées.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
MOSELLE.....	Metz.....	26	151	214	»	»	»	»	1	»	366	180	1	»	91	4	»	8	73	»	1	»	»	»	»	358	34	12.847	18.004					
	Sarreguemines.....	10	70	46	»	»	»	»	2	»	118	69	»	»	16	4	1	5	27	»	2	»	»	»	»	124	4	4.801						
	Prisons de bailliage.....	1	271	»	»	»	»	»	»	»	271	272	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		272	»	356		
BAS-RHIN.....	Strasbourg. { correction.....	36	557	56	»	»	»	»	»	»	613	470	»	1	65	30	»	57	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	623	36	11.272	15.680	
	Strasbourg. { arrêt.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
	Saverne.....	9	63	11	»	»	»	»	»	»	»	74	40	»	»	15	9	»	2	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	71	12		4.228
	Prisons de bailliage.....	1	21	»	»	»	»	»	»	»	21	1	»	»	»	»	»	»	19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	2	180	
	Colmar.....	16	69	34	»	»	»	»	»	»	103	61	»	1	6	11	»	19	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	102	17	4.963	
HAUT-RHIN.....	Mulhouse.....	19	222	21	»	»	»	»	»	»	243	157	»	1	37	12	»	6	25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	239	23	8.430	13.604
	Prisons de bailliage.....	»	61	»	»	»	»	»	»	»	61	60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	60	1	211	
	TOTAUX.....	118	1.485	382	»	»	»	»	3	»	1.870	1.310	1	3	230	70	1	97	153	»	4	»	»	»	»	»	1.869	119	42.288	47.268				

TABLEAU N° II. — Répartition de la population incarcérée pendant l'année, d'après la situation légale. — Populations moyennes et maxima.

DEPARTEMENTS	PRÉVENUS ADULTES								PUPILLES PRÉVENUS				TOTAL		CONDAMNÉS DÉFINITIVEMENT											
	PRÉVENUS et ACCUSÉS		CONDAMNÉS qui ont fait appel ou sont en pourvoi.		PRÉVENUS et ACCUSÉS		CONDAMNÉS qui ont fait appel ou sont en pourvoi.		PRÉVENUS		attendant leur envoi à leur destination légale.		A L'EMPRISONNEMENT CORRECTIONNEL													
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	pour un mois et au dessous.		pour plus d'un mois jusqu'à deux.		pour plus de deux mois jusqu'à trois.		pour plus de trois mois jusqu'à un an.		pour un an et un jour par application de la loi du 5 juin 1875.		pour plus d'un an autorisés exceptionnellement à y subir leur peine.			
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
MOSELLE.....	2.418	464	89	14	161	49	4	4	2.672	531	»	3	5	34	254	43	82	13	81	8	381	10	1	»	96	»
BAS-RHIN.....	1.698	302	»	»	117	14	»	»	1.815	316	53	57	37	71	285	61	205	95	224	66	256	79	»	»	114	»
HAUT-RHIN.....	1.103	161	232	20	72	18	13	1	1.420	200	247	21	21	67	263	42	74	11	148	17	284	18	24	2	56	1
TOTAUX.....	5.219	927	321	34	350	81	17	5	5.907	1.047	300	81	63	172	802	146	361	119	453	91	921	107	25	2	266	1
TOTAUX GÉNÉRAUX.	6.146		355		431		22		6.954		381		235		948		480		544		1.028		27		267	

(Suite au verso).

DÉPARTEMENTS	CONDAMNÉS DÉFINITIVEMENT (Suite).						TOTAL		DÉTENUS				par mesure administrative.	PASSAGERS		PASSAGERS MILITAIRES ET MARINS	TOTAL général de la population incarcérée.		TOTAL GÉNÉRAL DES DEUX SEXES	POPULATION MOYENNE par département et par sexe.		NOMBRE MAXIMUM de détenus de chaque sexe que le département a renfermés pendant l'année.		NOMBRE de DÉTENUS que peuvent contenir les prisons du département.		
	pour une durée quelconque et à la relégation.		Pupilles condamnés à un emprisonnement de six mois et au dessous.		Pupilles jugés attendant leur transfèrement.		des condamnés définitivement.		pour dettes envers l'État.		pour dettes envers des particuliers.			CIVILS			TOTAL			MOYENNE		de chaque sexe		de DÉTENUS		
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		Hommes.	Femmes.		Hommes.	Femmes.		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.
28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	
1 bis																										
MOSELLE.....	16	»	»	»	4	1	920	112	27	5	»	»	64	7	913	137	»	4.596	792	5.388	509	48	648	71	1.083	57
BAS-RHIN.....	»	»	22	»	1	»	1.197	429	19	8	»	»	»	»	61	1	»	3.092	754	3.846	437	42	525	80	672	99
HAUT-RHIN.....	1	»	30	»	16	5	1.164	184	3	»	»	»	2	»	40	2	14	2.643	386	3.029	417	38	545	62	547	100
TOTAUX.....	17	»	52	»	21	6	3.281	725	49	13	»	»	66	7	1.014	140	14	10.331	1.932	12.263	1.363	128	1.718	213	2.302	256
TOTAUX GÉNÉRAUX..	17		52		27		4.006		62		»		73		1.154		14	12.263		12.263	1.491		1.931		2.558	

TABLEAU N° III. — Renseignements sur l'état sanitaire pendant l'année 1920.

DÉPARTEMENTS 1	NATURE DES MALADIES ayant motivé pendant l'année l'entrée à l'infirmerie ou à l'hôpital.				JOURNÉES				DÉCÉDÉS						NOMBRE DES MALADES présents au 31 mars 1921.			
	AIGÜES		CHRONIQUES		D'INFIRMERIE		D'HÔPITAL		A L'INFIRMERIE DES PRISONS		SUICIDES		A L'HÔPITAL		A L'INFIRMERIE		A L'HÔPITAL	
	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
MOSELLE.....	289	4	60	4	4.847	249	102	»	»	»	1	»	1	»	12	»	»	»
BAS-RHIN.....	160	121	43	28	4.479	3.011	93	76	2	1	3	»	1	»	16	8	1	»
HAUT-RHIN.....	138	3	78	»	2.697	134	27	»	2	»	2	»	»	»	12	1	»	»
TOTAUX	587	128	181	32	12.023	3.394	222	76	4	1	6	»	2	»	40	9	1	»

NOTES. — 1 suicide à la maison d'arrêt de Metz; 1 à la maison de correction de Strasbourg; 1 à la maison d'arrêt de

Strasbourg; 1 à la prison de bailliage de Molsheim.

TABLEAU N° IV. — Renseignements

sur les aliénés et les épileptiques.

DÉPARTEMENTS 1	CAS D'ALIÉNATION MENTALE AVEC								OU SANS ÉPILEPSIE CONSTATÉS PENDANT L'ANNÉE										CAS D'ÉPILEPSIE	
	INCULPES, prévenus, accusés.		DURÉE DE LA						CONDAMNÉS DÉTENTION AU MOMENT DE LA CONSTATATION DE LA MALADIE										SANS	
			Dans les 15 premiers jours.		Plus de 15 jours à 1 mois.		Plus de 1 mois à 3 mois.		Plus de 3 mois à 6 mois.		Plus de 6 mois à 1 an.		Plus de 1 an à 2 ans.		Plus de 2 ans.		TOTAL.		ALIÉNATION MENTALE	
	Hommes et jeunes garçons. 2	Femmes et jeunes filles. 3	Hommes et jeunes garçons. 4	Femmes et jeunes filles. 5	Hommes et jeunes garçons. 6	Femmes et jeunes filles. 7	Hommes et jeunes garçons. 8	Femmes et jeunes filles. 9	Hommes et jeunes garçons. 10	Femmes et jeunes filles. 11	Hommes et jeunes garçons. 12	Femmes et jeunes filles. 13	Hommes et jeunes garçons. 14	Femmes et jeunes filles. 15	Hommes et jeunes garçons. 16	Femmes et jeunes filles. 17	Hommes et jeunes garçons. 18	Femmes et jeunes filles. 19	Hommes et jeunes garçons. 20	Femmes et jeunes filles. 21
MOSELLE.....	11	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	3	2	»
BAS-RHIN.....	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	33	»
HAUT-RHIN.....	14	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	14	1	1	»
			»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	28	4	36	»
TOTAUX.....	32																32		36	

TABLEAU N° V. — Renseignements sur l'état disciplinaire pendant l'année 1920.

DÉPARTEMENTS 1	NATURE DES INFRACTIONS										PUNITIONS								NOMBRE D'INDIVIDUS en cellule de punition au 31 mars 1921	NOMBRE D'INDIVIDUS PUNIS										ÉVASION				PEINES PRONONCÉES PAR LES TRIBUNAUX pour délits et crimes commis pendant la détention.								
	ACTES de violences.		IMMORALITÉ		REFUS de travail.		INFRACTIONS diverses.		TOTAL		CELLULE		PAIN SEC		AUTRES privations alimentaires.		AUTRES privations et réprimandes.			TOTAL		1 fois.		2 fois.		3 fois et plus.		TOTAL		TENTÉS		CONSONNÉS		Afflictives ou infamantes.		Correc- tionnelles.		TOTAL				
	Hommes et j ^{rs} garçons. 2	Femmes et j ^{rs} filles. 3	Hommes et j ^{rs} garçons. 4	Femmes et j ^{rs} filles. 5	Hommes et j ^{rs} garçons. 6	Femmes et j ^{rs} filles. 7	Hommes et j ^{rs} garçons. 8	Femmes et j ^{rs} filles. 9	Hommes et j ^{rs} garçons. 10	Femmes et j ^{rs} filles. 11	Hommes et j ^{rs} garçons. 12	Femmes et j ^{rs} filles. 13	Hommes et j ^{rs} garçons. 14	Femmes et j ^{rs} filles. 15	Hommes et j ^{rs} garçons. 16	Femmes et j ^{rs} filles. 17	Hommes et j ^{rs} garçons. 18	Femmes et j ^{rs} filles. 19		Hommes et j ^{rs} garçons. 20	Femmes et j ^{rs} filles. 21	Hommes et j ^{rs} garçons. 22	Femmes et j ^{rs} filles. 23	Hommes et j ^{rs} garçons. 24	Femmes et j ^{rs} filles. 25	Hommes et j ^{rs} garçons. 26	Femmes et j ^{rs} filles. 27	Hommes et j ^{rs} garçons. 28	Femmes et j ^{rs} filles. 29	Hommes et j ^{rs} garçons. 30	Femmes et j ^{rs} filles. 31	Hommes et j ^{rs} garçons. 32	Femmes et j ^{rs} filles. 33	Hommes et j ^{rs} garçons. 34	Femmes et j ^{rs} filles. 35	Hommes et j ^{rs} garçons. 36	Femmes et j ^{rs} filles. 37		Hommes et j ^{rs} garçons. 38	Femmes et j ^{rs} filles. 39	Hommes et j ^{rs} garçons. 40	Femmes et j ^{rs} filles. 41
MOSELLE.....	31	»	»	»	20	1	808	17	859	18	358	9	196	»	»	»	305	9	859	18	7	»	519	16	110	1	40	»	669	17	12	»	1	»	8	»	»	»	»	1(1)	»	1
BAS-RHIN.....	1	2	»	11	3	2	1.673	21	1.677	36	163	19	454	11	615	»	445	6	1.677	36	7	»	570	32	299	2	89	»	958	34	7	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
HAUT-RHIN.....	9	»	31	»	3	»	687	7	730	7	75	»	564	3	25	4	66	»	730	7	2	»	352	7	120	»	38	»	510	7	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....	41	2	31	11	26	3	3.168	45	3.266	61	596	28	1.214	14	660	4	816	15	3.266	61	16	»	1.441	55	529	3	167	»	2.137	58	20	»	2	»	8	»	»	»	1	»	1	

(1) Violences sur un gardien de prison de bailliage, dans un but d'évasion.

TABLEAU N° VI. — Résultats de l'Enseignement. — Bibliothèques.

DÉPARTEMENTS 1	PRÉSENTS à l'école au 31 mars 1920.		ADMISSIONS pendant l'année.		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 mars 1921.		RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE																	BIBLIOTHÈQUES									
	2 Hommes et jeunes garçons.	3 Femmes et jeunes filles.	4 Hommes et jeunes garçons.	5 Femmes et jeunes filles.	6 Hommes et jeunes garçons.	7 Femmes et jeunes filles.	8 Hommes et jeunes garçons.	9 Femmes et jeunes filles.	10 Hommes et jeunes garçons.	11 Femmes et jeunes filles.	ILLETTRÉS						SACHANT LIRE								POSSÉDANT UNE INSTRUCTION PLUS DÉVELOPPÉE			36 Nombre de volumes existant dans la bibliothèque.	37 Nombre de mises en lecture.								
											AYANT APPRIS				16 Hommes et jeunes garçons.	17 Femmes et jeunes filles.	N'ayant pas fait de progrès.				AYANT APPRIS				SACHANT LIRE ET ÉCRIRE					N'ayant pas fait de progrès.							
											à lire.		à lire et à écrire.				à lire.		à écrire et à calculer.		Ayant fait quelques progrès.		N'ayant pas fait de progrès.		Ayant fait des progrès.		N'ayant pas fait de progrès.			Ayant fait des progrès.							
12 Hommes et jeunes garçons.	13 Femmes et jeunes filles.	14 Hommes et jeunes garçons.	15 Femmes et jeunes filles.	18 Hommes et jeunes garçons.	19 Femmes et jeunes filles.	20 Hommes et jeunes garçons.	21 Femmes et jeunes filles.	22 Hommes et jeunes garçons.	23 Femmes et jeunes filles.	24 Hommes et jeunes garçons.	25 Femmes et jeunes filles.	26 Hommes et jeunes garçons.	27 Femmes et jeunes filles.	28 Hommes et jeunes garçons.	29 Femmes et jeunes filles.	30 Hommes et jeunes garçons.	31 Femmes et jeunes filles.	32 Hommes et jeunes garçons.	33 Femmes et jeunes filles.	34 Hommes et jeunes garçons.	35 Femmes et jeunes filles.																
MOSELLE	»	»	30	»	30	»	18	»	12	»	»	»	»	»	»	10	»	»	»	»	10	»	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.569	17.497	
BAS-RHIN	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4.074	23.455	
HAUT-RHIN	53	5	44	4	97	9	56	4	41	5	17	2	44	3	7	»	3	3	»	1	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2.615	3.948
TOTAUX	53	5	74	4	127	9	74	4	53	5	17	2	44	3	7	»	13	3	»	1	26	»	10	»	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8.258	64.900

NOTA. — L'école n'a fonctionné, en 1920, que dans les maisons d'arrêt de Metz et de Colmar.

TABEAU N° VII. — Industries exercées. —
Journées de travail et produit du travail pendant l'année 1920.

INDUSTRIES	MOSELLE		BAS-RHIN		HAUT-RHIN		TOTAUX	
	JOURNÉE	PRODUIT	JOURNÉE	PRODUIT	JOURNÉE	PRODUIT	JOURNÉE	PRODUIT
	de travail.	du travail.	de travail.	du travail.	de travail.	du travail.	de travail.	du travail.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
	fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
Service intérieur.....	22.584	31.615 33	26.362	18 547 75	20.360	26.322 35	69.306	76.485 43
Agrafes, Aiguilles, Epingles, Epinglettes, Chânes, Chaînettes, Chapelets, Perles...	5.852	10.046 35	»	»	2 192	4.187 85	8.044	14.234 20
Articles funéraires.....	»	»	»	»	1.950	5.545 43	1.950	5.545 43
Bonneterie, Bas, Chaussettes et Tricotage de bas.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Boutons.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Bûcherons.....	»	»	»	»	1.722	4.888 02	1.722	4.888 02
Brosserie, Plumeaux, Balais.....	»	»	»	»	2.709	6.285 07	2 709	6.285 07
Cardage, Dévidage, Bobinage, Moulinage, Etoupe, Epluchage, Triage de laine, soie, coton, crin. Délissage de chiffons, Echar- pillage de crin.....	»	»	929	2.030 50	2.739	4.582 »	3.668	6.612 50
Cartonnage, Boîtes en carton, à bougies, à allumettes, Ballons, Jouets d'enfants, Eti- quettes, Eventails.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Chapellerie.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Chaussonnerie.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Copies, Bandes d'adresses.....	»	»	151	507 50	54	84 »	205	591 50
Corderie, Filets de pêche, Emouchettes, Col- lets, Muselières, Collets pour tissage.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Cordonnerie et Piquage.....	»	»	8	21 25	4.220	10.415 43	4.228	10.436 68
Corroierie, Démolition et Triage de cuirs..	9.983	40.985 02	»	»	»	»	9.983	40.985 02
Corsets (fabrication, dépeçage et déchique- tage.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Couture, Lingerie, Ravaudage, Raccorro- dage de sacs.....	»	»	281	1.163 36	2.172	5.571 28	2.453	6.734 64
Découpage de papier, Papeterie, Imagerie, Sacs en papier, Pliage d'imprimés.....	24.075	25.217 09	37.329	68.774 91	10.542	17.051 93	71.946	111.043 93
Ébénisterie, Menuiserie, Tourneurs, Tonne- liers, Sabotiers galoches, Caisnes en bois, Fabrication de chaises en bois, Vernissage de meubles.....	»	»	21.537	45.612 91	»	»	21.537	45.312 91
Échalas, Margotins, Ligots, Fagots et Fa- gotins.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Enveloppes de bouteilles.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Espadrilles et Sandales.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Filature de laine, tampoico, chanvre, coton et soie.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Horlogerie, Bijouterie, Mécanique de bicy- clettes.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Marbrerie, Sculpture, Ouvrages en plâtre, Mosaïque, Gravure.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Peignes en écaille, en celluloïd et en métal..	»	»	»	»	»	»	»	»
Parapluies et Cannes.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Serrurerie, Quincaillerie, Coutellerie, Fer- blanterie, Chaudronnerie, Chevillerie, Blan- chisserie de limes, Couverts, Cages, Paniers, Chaises et Lits en fer, Treillage de fil de fer et cuivre, Ouvrages en fer et en fil de fer, Jalousies en fer, Jouets en métal.....	»	»	148	507 61	»	»	148	507 61
Tailleurs.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Tissage de fil, coton, laine, soie et raphia....	»	»	10.638	27.445 07	11.747	33.047 66	22.385	60.492 73
Travaux agricoles.....	29.470	124.124 24	6.700	32.374 14	1.271	2.971 33	37.441	159.469 71
Tresses de paille, Jute, Cabas, Paillassons, Sparterie, Rempaillage de chaises, Nattes en cheveux et en paille.....	»	»	349	580 50	»	»	349	580 50
Triage de légumes, noix, moutarde, café, Cas- sage de noix, d'amandes. Mouture de poivre	12.186	14.716 30	1.509	2.637 15	»	»	13.695	17.353 45
Vannerie, Pelage d'osier, Liens en rotin....	12.484	19.269 89	415	1.456 94	14.238	46.953 84	27.137	67.680 67
Travaux divers.....	9.252	23.948 18	1.309	3.374 28	2.968	7.492 43	13.529	34.814 87
TOTAUX des journées de travail...	125 886	107.665	78.884	312.435
TOTAUX des produits du travail...	289.922 40	205.033 85	175 398 62	670.354 87

TABEAU N° VIII

RÉPARTITION DU PRODUIT DU TRAVAIL

PENDANT L'ANNÉE 1920

NOMBRE DES TRAVAILLEURS ET DES INOCCUPÉS

AU 31 MARS 1921

TABLEAU N° VIII. — Répartition du produit du travail pendant l'année 1920. — Nombre des travailleurs et des inoccupés au 31 mars 1921.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DE JOURNÉES de travail.		NOMBRE MOYEN des détenus occupés pendant l'année dans les prisons du département.		NOMBRE DES DÉTENUX OCCUPÉS AU 31 MARS 1921.						NOMBRE des INOCCUPÉS au 31 mars 1921.		PRODUIT DU TRAVAIL (GRATIFICATIONS COMPRIS)		PRODUIT PAR JOURNÉE de travail.			MOYENNE DU PRODUIT DU TRAVAIL par journée de détention.			RÉPARTITION DU PRODUIT DU TRAVAIL					GRATIFICATIONS POUR LE TRAVAIL				
	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Prévenus, accusés, condamnés en appel ou en pourvoi.		Condamnés.		Total.		Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	fr. c.	fr. c.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Moyenne générale pour les deux sexes.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Moyenne générale pour les deux sexes.	AU TRÉSOR	A L'ENTREPRE-NEUR	A LA RÉGIE	AUX DÉTENUX (gratifications comprises)		TOTAL	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.
					Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.																fr. c.	fr. c.			
MOSELLE.....	116.728	9.158	380	29	146	18	301	12	447	30	71	8	276.118 75	13.803 65	2 38	1 51	2 30	1 49	0 77	1 42	202.512 23	»	23.177 48	60.427 23	3.805 46	289.922 40	836 65	»		
BAS-RHIN.....	99.930	7.735	328	26	75	7	223	8	298	15	80	25	200.793 39	4.240 46	2 01	0 55	1 91	1 26	0 27	1 17	147.350 16	»	»	52.757 85	4.925 84	205.033 85	3.207 85	3.403 22		
HAUT-RHIN.....	71.840	7.044	235	23	40	5	238	18	278	23	87	18	167.008 12	8.390 50	2 32	1 19	2 22	1 21	0 63	1 07	137.467 93	»	»	35.838 09	2.092 60	175.398 62	6 »	»		
TOTAUX.....	288.498	23.937	943	78	261	30	762	38	1.023	68	238	51	643.920 26	26.434 61	2 23	1 31	2 10	1 29	0 55	1 23	487.330 32	»	23.177 48	149.023 17	10.823 90	670.354 87	4.050 50	3.403 22		

